

**Consignes de sécurité**

**pour tentes**

**de moins de 20 personnes**

* Disposer de la notice de montage.
* Respecter rigoureusement les instructions portées sur la notice de montage. S’assurer de la stabilité et de l’arrimage/lestage de la tente.
* Consulter les bulletins météo afin de connaître les conditions météorologiques annoncées et notamment la vitesse du vent. Se référer aux valeurs limites données par la notice de montage et le cas échéant prendre la décision de ne pas monter la structure.
* L’installation ne doit pas gêner l’accessibilité aux façades des bâtiments par les véhicules de secours. La structure doit être éloignée de 8 mètres des bâtiments.

Nom de la manifestation : ……………………………………………………..

Organisée le : ……………………………………………………..

*L’organisateur …………………………………………………………………………….. s’engage à disposer de tentes suffisamment stables et résistantes aux phénomènes naturels et à respecter les consignes de sécurité précitées,*

Fait à Strasbourg le ……………….

Signature :